

Contrat d'engagement MIEL année 2024-2025

Entre l'adhérent de l'association AMAP L'Aneth

Et le producteur

Nom Prénom

Adresse

.....

.....

Courriel ou Tél

Rémi GAMET

Ruchers des 3 Vallées

Hameau de ROCHEMORT

77620 BRANSLES

Tél. 01.64.29.61.75

apiremi@laposte.net

Les signataires du présent contrat s'engagent :

A respecter les principes et engagements définis dans la charte des Amap, disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau Amap, à savoir :

- **Engagement de l'adhérent :**
Pré financer une partie de la production de l'apiculteur.
- **Engagement du producteur :**
 - Assurer une livraison **au moins 1 fois** par saison.
 - Livrer des produits de la ruche et ses dérivés respectant le mode de production en agriculture biologique (certification AB ecocert).
- **Prix du panier et modalités de règlement :**
Les contrats **annuels** sont **de 15 € minimum** (voir tarif en ligne)
À partir d'un montant de **60 €**, il y a possibilité de faire 2 chèques. Voir lors de la distribution.
- **La commande est effectuée auprès du référent Miel** qui se charge de la vérification.
- **Le règlement s'effectue à chaque livraison.**

Banque	N° du chèque	Montant

- Le règlement est établi à l'ordre de « **M. GAMET Rémi** »

Fait en 2 exemplaires, le.....

Signature de l'adhérent
(Prénom Nom)

Signature du producteur